



## **26<sup>ème</sup> congrès de l'ANEM – Discours de clôture de Vincent DESCOEUR, président de l'ANEM**

**Pontarlier - 22 octobre 2010**

Voici venue l'heure de conclure ces deux journées de travail et de réflexion. Deux journées qui, vous vous en doutez, resteront, au-delà du plaisir renouvelé de nous retrouver, un moment d'exception et de grande émotion pour moi et, je l'espère (ou plutôt je le sais) pour Chantal que j'ai beaucoup de plaisir à accueillir à mes côtés pour assurer cette alternance des hommes et des femmes de sensibilités différentes, issus de massifs différents, une alternance qui incontestablement fait la force de notre association.

Je souhaite à cet instant redire à Henri le plaisir que j'ai eu de travailler à ses côtés et assurer Chantal, comme chacune et chacun d'entre vous, de ma volonté de faire vivre ce pluralisme qui caractérise notre association.

Je mesure à cet instant l'honneur que vous me faites, la confiance que vous m'accordez, en me confiant la présidence de l'ANEM –et ce ne sont pas dans ma bouche des propos de circonstance- mais je mesure aussi la responsabilité qui est désormais la mienne d'assurer, avec l'aide de Chantal bien évidemment, l'animation de notre association et de militer pour cette cause qui nous réunit, la montagne, car c'est bien d'une cause qu'il s'agit !

Je voudrais à cet instant remercier avec beaucoup d'insistance chacune et chacun d'entre vous qui, dans des conditions souvent compliquées, n'ont pas craint de prendre la route pour rejoindre Pontarlier. Votre présence atteste si besoin était de l'intérêt que vous portez à votre association bien sûr, mais aussi à ce rendez-vous annuel, incontournable pour les montagnards. J'aurais bien évidemment une pensée particulière pour celles et ceux qui ont dû renoncer et sont bien évidemment excusés. Merci enfin à monsieur le maire, à tous les collègues élus du Doubs et plus largement du massif du Jura qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour nous accueillir dans d'excellentes conditions.

Je ne reviendrai pas en détail sur les sujets que nous avons évoqués au cours de ces deux journées, si ce n'est pour rappeler leur importance pour la montagne, qu'il s'agisse des ressources des collectivités, de la présence des services publics ou encore de l'avenir de l'agriculture de montagne.

\*\*\*\*\*

**Je vais m'efforcer -sans abuser de votre attention- d'évoquer les dossiers qui vont nous mobiliser dans les prochaines semaines et les prochains mois, les chantiers qui nous attendent et vous faire partager l'idée que je me fais de ces deux années, l'esprit dans lequel je les aborde et l'ambition que j'ai pour la montagne.**

Ce contexte qui est le nôtre, notre quotidien, l'environnement des collectivités, la crise financière, économique et sociale –dont nul ne peut assurer qu'elle est derrière nous- ce contexte ne facilite pas notre tâche et ne favorise pas la prise en compte de nos particularités – parfois de nos difficultés- et surtout il ne favorise pas la reconnaissance de notre spécificité alors que c'est bien là l'objectif que nous partageons et qui nous rassemble, au-delà de nos sensibilités : faire reconnaître la spécificité de la montagne !

**Au lendemain de l'examen de la réforme des collectivités territoriales** et à la veille de la CMP (Commission mixte paritaire), il est important que nous demeurions vigilants, mobilisés, et que nous rappelions notre attachement à une évaluation sans concession de la mise en œuvre de la nouvelle répartition des compétences entre les différents niveaux de collectivités, que ce soit dans le cadre du Conseil national de la montagne (CNM) ou à l'occasion d'une clause de revoyure permettant de proposer des adaptations. En écho aux propos de François Brottes, je tiens à réaffirmer devant vous mon engagement à ce que l'ANEM soit très présente, au lendemain de la CMP, sous une forme qui reste à définir, et qu'elle puisse agir pour que les décrets d'application prennent en compte la spécificité de la montagne.

Dans un contexte budgétaire tendu, qui sera de toute évidence durablement caractérisé par une priorité accordée à la réduction des déficits avec comme corollaire le gel des dotations, il est indispensable que nous puissions enfin bénéficier **d'une véritable péréquation** et d'une répartition plus équilibrée et plus juste des ressources. C'est vrai de la péréquation verticale et des concours de l'Etat qui doivent tenir compte des spécificités des collectivités de montagne ; c'est également vrai s'agissant d'une péréquation « horizontale » dont la mise en œuvre régulièrement évoquée mais toujours attendue, doit enfin permettre une plus juste répartition des ressources fiscales.

La loi de finances 2011 a prévu des mécanismes qui concernent les droits de mutation ou la CVAE (Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises). Il nous appartient de veiller à ce que ces dispositifs, qui visent à mieux répartir les richesses, ne soient pas victimes de la tentation égoïste des collectivités les plus riches d'en atténuer les effets. Les élus de l'ANEM, de toutes sensibilités, devront faire preuve d'une grande vigilance et d'une grande unité dans le débat parlementaire qui s'ouvre. D'unité et de vigilance, nous devons aussi faire preuve lorsqu'il s'agira de rappeler notre attachement aux dispositions fiscales attachées aux ZRR qui sont une nouvelle fois menacées.

**La question de la présence des services publics**, sujet qui a été abordé hier lors d'un atelier, ne peut que nous mobiliser. Si nous devons être capables d'accepter une évolution de ces services lorsqu'elle est justifiée, nous devons exiger que soit systématiquement prise en compte une indispensable approche territoriale. La permanence des soins sur un territoire ou plus largement l'offre en matière de santé ou d'éducation sont non seulement dues à celles et ceux qui résident en montagne -c'est une simple question d'équité- mais ce sont aussi des préalables indispensables pour les territoires qui ont l'ambition de renforcer leur attractivité pour s'engager dans une reconquête démographique.

Autre sujet qui va nous mobiliser : **l'accès aux évolutions technologiques** -je pense notamment au haut et au très haut débit- qui représentent une formidable opportunité pour nos territoires qui peuvent ainsi espérer gommer des handicaps physiques et s'affranchir de délais de

déplacement, mais dont nous devons nous assurer que nous pourrions en bénéficier, au même titre que les territoires plus peuplés, au risque -et ce serait alors un paradoxe lourd de conséquences- de devoir recenser un handicap supplémentaire si a contrario nous prenions du retard. L'accès à ces innovations technologiques, qui je le répète peuvent être une formidable chance pour nous, doit nous être assuré au nom de l'égalité de traitement et parce c'est bien là une question d'aménagement du territoire dont l'enjeu n'échappe à personne.

Alors que j'évoque les moyens modernes de communication, comment ne pas revenir un instant sur les communications terrestres pour rappeler et souligner **l'impérieuse nécessité de poursuivre le désenclavement de nos massifs**. Le SNIT (Schéma national des infrastructures de transport), que nous avons évoqué hier en comité directeur, ne peut pas satisfaire les élus de la montagne. Il ne peut les satisfaire car il oublie l'irrigation des massifs qui souffrent déjà de l'enclavement, il leur tourne le dos. La prise en compte des considérations de développement durable, qui au demeurant n'est pas incompatible avec les aménagements routiers, ne peut pas être opposée à ceux qui souffrent d'un retard en matière d'infrastructures routières et qui, pour le coup, ne peuvent pas être suspectées d'avoir porté atteinte à l'environnement. Nous ne pouvons être victimes de ce qui serait une double peine ! Il importe que nous puissions, collectivement, solliciter un rendez-vous auprès du ministère de l'équipement afin de rappeler que les massifs méritent un réseau routier qui leur permette de devenir plus accessibles.

**Deux mots enfin de l'agriculture**, de l'agriculture de montagne et je m'en voudrais de ne pas l'évoquer ici à Pontarlier, à la veille d'un formidable évènement, alors que les éleveurs subissent de plein fouet une succession de crises d'une violence inégalée, qui mettent en péril l'existence même des exploitations sur nos territoires. A l'heure où va être abordée la révision de la Pac pour les années 2013-2020, dans un contexte budgétaire et politique difficile, il est important de rappeler qu'il n'y a pas une mais des agricultures et que l'agriculture de montagne que nous connaissons est certainement une des plus fragiles. N'oublions pas qu'elle sous-tend l'économie d'une grande partie de nos massifs et qu'il importe de ne pas condamner sur l'autel de la compétitivité une agriculture familiale, synonyme de production de qualité, d'aménagement et d'animation de nos montagnes.

\*\*\*\*\*

Vous le voyez, les chantiers sont nombreux, les raisons de militer, de nous mobiliser ne manquent pas. Mais je voudrais prendre quelques instants pour revenir à nos fondamentaux, à ce qui fait que nous sommes réunis en association.

S'il est vrai que nous avons des difficultés, que nos territoires sont fragiles, cela ne doit pas nous détourner de l'essentiel et de ce qui doit être notre objectif prioritaire : **changer le regard porté sur la montagne et faire la démonstration que la montagne n'est pas une charge pour notre pays, n'est pas une charge pour les autres territoires, mais bien une chance.**

Nous devons battre en brèche les idées reçues, les clichés, et faire la preuve, à l'heure où on privilégie la concentration dans tous les domaines, que la montagne, notre modèle, n'est pas condamnée à la défensive mais que c'est aussi une terre de projets, où il fait bon vivre et qui peut apporter beaucoup à ceux qui ont fait le choix d'y résider mais aussi aux autres, résidents occasionnels, qui y sont très majoritairement attachés.

La montagne a changé et les aspirations de nos compatriotes changent et nous devons nous mettre en situation de répondre à ceux qui aspirent à notre mode de vie, à une autre qualité de vie.

C'est à nous qu'il appartient de faire la démonstration que la montagne porte en elle une valeur ajoutée, qu'elle correspond parfaitement au modèle de développement durable auquel de plus en plus d'entre nous aspirent.

Si c'est à nous, et en particulier à nous élus de l'ANEM, de réfléchir à la manière d'y parvenir, force est de constater que nous ne pourrions y parvenir seuls et que nous devons convaincre les pouvoirs publics, le gouvernement, que **la montagne, dont la loi reconnaît la spécificité, mérite des réponses adaptées et un traitement différencié.**

\*\*\*\*\*

Un mot avant de conclure sur la méthode et les conditions d'un bon fonctionnement de notre association. Pour en avoir souvent parlé avec Henri Nayrou qui partage ce constat, il nous est apparu qu'il est important que nous puissions mieux communiquer pour militer plus efficacement. Je souhaite que nous réfléchissions ensemble à renforcer le lien entre les adhérents et que nous apportions une attention particulière à l'animation de notre réseau, qui est une formidable chance et qui n'a rien de virtuel.

Il importe aujourd'hui que nous informions mieux nos adhérents, que nous fassions circuler les informations, que nous puissions les partager, réagir et nous mobiliser. C'est un chantier que je te propose de nous conduire, Chantal. Au-delà de la revue PLM, reconnue pour sa périodicité et la qualité de son contenu, je pense qu'il est important de réfléchir à la création d'une newsletter.

\*\*\*\*\*

En conclusion, comme ont su le faire nos prédécesseurs, je souhaite rendre un hommage appuyé à celles et ceux qui ont eu l'idée qu'on pouvait se retrouver au-delà des sensibilités, dans le seul objectif de servir un territoire.

Ce que je vous propose, c'est d'afficher notre volonté de ne pas céder à la résignation, c'est d'aller à l'encontre d'un discours dominant, d'une pensée unique qui prône la concentration, concentration toujours plus importante dont on mesure aujourd'hui les limites car elle génère en fait plus de problèmes qu'elle n'apporte de solutions.

Ce que je vous propose, c'est de nous fixer des objectifs, certes ambitieux, mais qui à l'image de nos plus beaux sommets, ne sont pas inaccessibles.

Oui, la montagne doit être vécue comme une chance et non comme une charge. A défaut d'être rentable, elle peut certainement être utile.

**Nous ne voulons pas qu'elle devienne un conservatoire**, mieux nous devons rêver qu'elle puisse devenir un laboratoire, une terre d'innovation et je pense que c'est possible pour peu qu'on nous considère et qu'on nous en donne les moyens.

Nous devons avoir pour **objectif de changer le regard porté sur notre montagne** qui n'est pas un territoire comme les autres, qui est ce territoire qui a un supplément d'âme et qui mérite qu'on s'engage.

Pour y parvenir, nous devons compter sur nos propres forces et avons la chance -car c'est une chance- de pouvoir nous appuyer sur une association qui a une histoire et qui, au-delà des sensibilités, privilégie le collectif au service d'un dénominateur commun : notre envie partagée que la montagne vive !

J'ai toute confiance en notre collectif comme j'ai confiance à l'équipe de nos collaborateurs rassemblés autour de Pierre Bretel pour mener à bien ce projet.

Nous sommes plus que les élus d'un territoire, nous sommes les élus d'une cause, des élus engagés au-delà de leur sensibilité. Pourquoi ? Tout simplement parce que la montagne le vaut bien. **Vive la montagne et vive le parti de la montagne !**